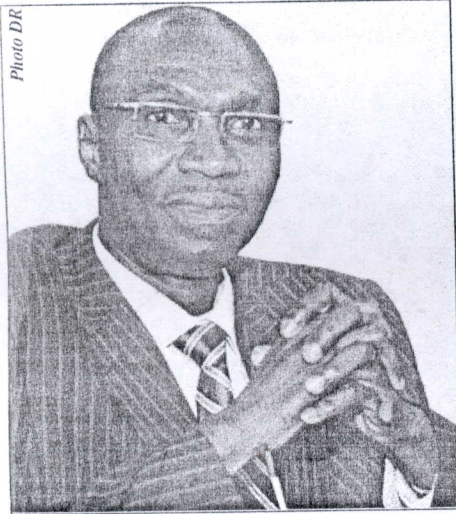


Affaire Padme : Retard dans la réhabilitation de l'ex Dg
Les avocats de Azocli dénoncent la violation de la Constitution

Suite à la non réhabilitation de l'ex Dg de Padme, les avocats de ce dernier sont montés hier, au créneau pour dénoncer ce qui apparaît à leurs yeux comme une violation de la constitution par le gouvernement.



La diligence du ministre Soulé Mana est attendue

Au cours d'une conférence de presse tenue à la Bourse du travail à Cotonou, Me Luc Martin Hounkarin et Jean-Claude Avignassou tous deux avocats de l'ancien Dg du Padme, ont fustigé le retard accusé par le gouvernement dans la réhabilitation de M. René Azocli et Raymond Fafoumi dans leurs fonctions de directeur général et de président du bureau exécutif du Padme.

tion, la Cour constitutionnelle avait déclaré non conforme à la loi fondamentale, leur révocation décidée par le gouvernement. Ils ont également saisi l'opportunité de cette rencontre avec la presse, pour apporter un formel démenti aux déclarations du nouveau ministre des microfinances Rekyta Madougou faisant état de ce que, la décision de la Cour n'indiquait pas la réhabilitation de l'ancien Dg et du président du bureau exécutif.

tif du Padme. Pour appuyer leur propos, les deux avocats se sont référés à plusieurs articles de la constitution qui battent en brèches les déclarations de Rekyta Madougou. Ils ont également dénoncé la récente décision du ministre des Finances et de l'Economie qui instruit l'ex Dg d'élaborer un rapport de contre-observations alors que ce dernier n'est plus en fonction depuis mars dernier. En clair, pour les défenseurs du Dg Azocli, les attitudes des deux ministres dans ce dossier apparaissent comme une obstination des autorités gouvernementales à ne pas se plier aux décisions de la haute juridiction. Alors, ils ont invité le ministre des Finances et le Chef de l'Etat à prendre leurs responsabilités pour faire valoir le droit et le respect des principes démocratiques. Répondant aux questions des journalistes, les deux orateurs, se sont déclarés prêts à user de toutes les voies de recours au cas où leur desiderata ne serait pas pris en compte. Voilà qui relance à nouveau, le dossier de cette institution financière qui a, depuis plusieurs années, contribué au développement du secteur du commerce au Bénin. Selon certaines indiscrétions, cette institution se porterait mal depuis le début de la crise qui risque de perdurer.

Ibrahim Yarou Djibril (Coll)

Partenariat entre la Ldcb et Alcrer
Mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale

Aujourd'hui, les problèmes de consommation se posent avec acuité, particulièrement au niveau local. Une sous information s'observe en ce qui concerne les droits des consommateurs. Beaucoup d'actions restent à entreprendre quant aux droits à la sécurité, à la satisfaction des besoins essentiels ; bref, à la politique au niveau local qui ne prend pas suffisamment en compte les intérêts de ces consommateurs. Mesurant l'ampleur des défis et conscients de ce qu'ils ne sauraient être l'affaire d'une seule organisation de la société civile (Osc), les responsables de la Ligue pour la défense du consommateur au Bénin (Ldcb) et de l'Association de lutte contre le racisme, l'ethnocentrisme et

le régionalisme (Alcrer) se sont mis ensemble en initiant le projet dénommé « Mieux protéger les consommateurs et promouvoir une bonne gouvernance locale ». Le lancement dudit projet a eu lieu le mercredi 26 novembre dernier, à l'Infosc de Cotonou. A l'ouverture de la cérémonie, après le décor planté par le président de l'Ong Alcrer, Martin Assogba, qui a essayé d'expliquer le contexte de création de l'initiative, son homologue de la Ldcb, Romain Ablé Houéhou, s'est attaché sur ses objectifs et les résultats attendus. Selon lui, ce projet, à travers la mise en place de 06 conseils départementaux de la consommation et des actions de formation et de sensibilisation, vise entre autres

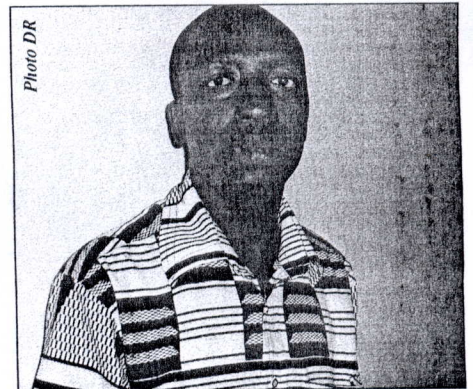
objectifs, la création de cadres de concertation entre les Osc et les autorités locales en vue de la défense des intérêts des consommateurs et de la promotion d'une bonne gouvernance locale ; la vulgarisation de la loi portant protection du consommateur en République du Bénin ; la préparation des consommateurs à être critiques, responsables pour préserver leur santé et leur économie afin d'obtenir réparation des préjudices subis. Il faut dire que ce projet d'un montant global de 9.848.000 Fcfa, qui prend fin le 31 janvier 2009, a reçu l'appui financier du programme Oscar, représenté au lancement par son coordonnateur adjoint, Euloge Djibodé.

Jacques A. Boco (Coll)

Double lauréat de prix d'excellence en 2008
Virgil Houessou ambitionne l'obtention de nouveaux mérites

Après avoir décroché avec brio, le prix d'Excellence 2008 de l'Union des Journalistes d'Afriques de l'Ouest, (Ujao) et du prix Rfi-Rsf-Oif 2008, notre confrère Virgil Houessou n'entend pas s'arrêter en si bon chemin. Il ambitionne d'étoffer son palmarès avec l'obtention d'autres distinctions.

«Je vise encore aller plus loin en obtenant d'autres prix» a déclaré, Virgile Houessou du quotidien béninois, «Evénement Précis». Egalement Lauréat du prix «Rfi, reporters sans frontière, organisation internationale de la Francophonie de la liberté de presse», il a été primé, le 19 octobre 2008 à Québec au Canada, en présence de son Excellence, l'Honorable Michaël Jean. Au nom-



Virgil Houessou déterminé à aller plus loin

bre des meilleurs productions de notre éminent confrère, on peut citer un article paru le 19 octobre 2007 dont le contenu a amené les autorités gouvernementales à accélérer la mise en œuvre de la gratuité de la césarienne au Bénin. Une décision favorablement accueillie par les couches déshéritées de notre pays. De même, dans une autre production, intitulée «Des bébés prisonniers à l'hôpital», Virgil Houessou a dénoncé, la séquestration des nouveau-nés dans les centres de santé faute de paiement des frais de césarienne par les parents. Notre confrère s'est également intéressé aux nombreux problèmes du secteur éducatif béninois. A travers un dossier

intitulé « l'Ecole béninoise malade de ses enseignants», Virgil Houessou a «enfoncé» sa plume dans les maux qui minent le secteur de l'enseignement public en faisant ressortir les responsabilités imputables aux enseignants. Ce dossier a particulièrement retenu l'attention d'un jury international présidé par Rokia Bâ du Bureau multi-pays de l'Unesco, qui lui a décerné également un autre prix. Autant de prouesses réalisées par notre, confrère Houessou qui avoue ressentir davantage de motivation afin de meubler son palmarès avec d'autres mérites. Bon vent à lui.

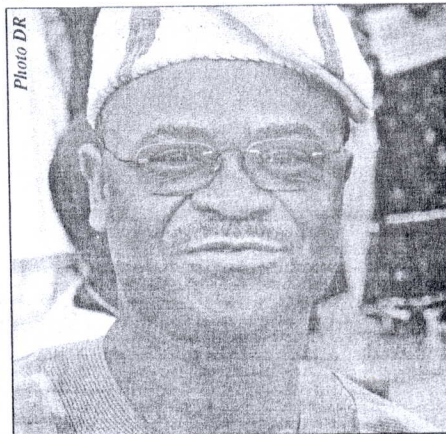
Ibrahim Yarou Djibril (Coll)

Retrêve judiciaire 2008-2009 de la Cour d'Appel d'Abomey
Topanou opte pour une justice responsable

Les acteurs de la justice de la cour d'Appel d'Abomey ont effectué, en présence du préfet des départements du Zou/Collines Armand Nouatin, leur retrêve judiciaire 2008-2009 hier mercredi 26 novembre dans cette localité. Cette retrêve a été placée sur le thème «justice, démocratie et développement». Tout en appelant à la responsabilité des hommes de droit, le Garde des sceaux ministre de la justice, de la législation, des droits de l'homme et porte parole du gouvernement Victor Topanou a précisé que l'indépendance du juge relève d'un comporte-

ment individuel. Selon lui, la justice est la source aussi bien de la démocratie que du développement. Conformément à l'article 18 de la loi 2001-37 du 27 Aout 2002, les présidents des tribunaux de première instances d'Abomey, Fréjus Koukpaké et de Lokossa Josaphat Toboula ont à l'occasion présenté le bilan de leurs activités de l'année écoulée aux participants avant de prendre l'engagement de relever de nouveaux défis durant la nouvelle année.

Casimir Atchokossi (Br. Zou/Collines)



Victor Topanou attentif aux problèmes de la justice



Les bla-bla-bla d'un plaisantin sur le braquage

Un homme auditionné dans le cadre de l'enquête ouverte pour retrouver les auteurs du braquage à main armée qui a eu lieu au marché Dantokpa le vendredi 21 novembre 2008 a affirmé à la police nationale avoir des informations sur les auteurs du cambriolage. Il a précisé avoir suivi la conversation des assaillants au moment où ils peaufinaient le plan de leur opération. L'homme affirme qu'il se trouve dans leur sillage quand les intéressés distribuaient les rôles. Où et quand ? Il n'a pu aller loin dans son développement. A force de l'auditionner, la police nationale a découvert que l'homme n'avait pas toutes ses facultés en place. C'est un plaisantin que la police nationale a cru devoir trouver pour avoir des informations sérieuses sur les auteurs du braquage. Mais au lieu que ce soit des informations, il s'agit des bla-bla-bla que les enquêteurs ont d'abord pris au sérieux avant de découvrir qu'ils étaient sur une mauvaise piste.

Géro a-t-il fuit de Jonquet?

L'un des collaborateurs du chef de l'Etat dont le nom est associé à une fusillade qui a éclaté sur le campus d'Abomey Calavi ne se sent-il plus en sécurité ? Il revient de se poser une telle question quand on sait que le professeur agrégé dont il s'agit vient de quitter l'un des quartiers les plus animés de Cotonou, voire, un nid de petits voyous. Cela fait seulement quelques heures que l'intéressé a préféré déplacer l'un de ses bureaux. Il a ramassé ses affaires pour une destination que l'on ignore. Ce changement de pénatescoïncide avec la période où ce collaborateur du président de la République fait l'objet de vives critiques au sein de l'opinion publique. Mieux, justifiant la fusillade de son garde-du-corps sur des étudiants non armés, il est traité de tous les noms au point où il est diabolisé. Tout porte à croire que depuis l'incident qui est survenu dans le milieu universitaire, le doyen de l'une des plus grandes facultés de l'université d'Abomey Calavi ne sait plus où mettre sa tête. Car, les menaces qui pèsent sur sa personne ne cessent de lui parvenir.

Suite au sanglant braquage au marché Dantokpa
Les Camerounais donnent leur sang lundi prochain

Après les braquages sanglants du vendredi dernier à Dantokpa qui ont occasionné de nombreux cas de blessés graves, la désolation et un manque criard de sang, le Centre Hospitalier et Universitaire (Chnu) a lancé un appel à la solidarité nationale pour sauver les vies humaines. A cet effet, les Bamiélé du Cameroun résidant au Bénin, par le biais de leur association dénommée «Poualah», ont décidé d'offrir gratuitement leur sang. Ils ont invité par conséquent les autres ressortissants

en général et les Béninois en particulier à travers la campagne de mobilisation dénommée «Opération sang pour sang solidarité», à se joindre à eux pour un don bénévole et massif de sang à la banque de sang du Chnu le lundi prochain afin de sauver les vies en danger, car la santé n'a pas de prix. Vivement que les citoyens béninois puissent répondre massivement à cet appel à la solidarité africaine et au sens de l'humanisme.

Claude Ahové (Stag)